

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	21 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	21 0 0
Aux deux publications réunies,	41 10 0

PRIX DES ANNONCES.	
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	25 cts.
Dix lignes et au-dessous, deuxième insertion,	20 cts.
Au-dessus par lignes,	40 cts.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

ARTICLE. LE DEVANT L'INSTITUT CANADIEN, A MONTRÉAL, LE 19 NOVEMBRE, 1846, PAR L'AUTEUR E. PARENT, Ecr.

MESSIEURS,

L'année dernière j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier, et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien, et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole.—Je vais donc obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première, qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est autre que la continuation, le complément de celui que je traitai l'année dernière alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bienveillant passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre œuvre ; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce, et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par là même moyen d'affirmer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous ; nous aurions en un mot les éléments de la puissance, de l'influence sociale, qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter ; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux tant au milieu de nous, qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et avouées qui nous viennent des temps, où l'on ignorait les principes de la science ou pour ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en tant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre, qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr. Smith, *Wealth of Nations* ; en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'Économie Politique* de J. B. Say. En 1758, Quesnay publia bien en France l'ouvrage intitulé *"Tableau Économique, et Maximes Générales du Gouvernement Économique,"* à l'ombre duquel se forma l'École des Économistes ou Physiocrates. Mr Culloch, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevé au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie fondée sur cet axiome que "la terre est la seule source des richesses," a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte qu'aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eût l'initiative, en économie politique ; car dès le 16^e siècle Botero s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains Italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, le dépôt, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette

science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et de des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, Messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue : c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire ! se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire ? Non, certes ! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide de connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celle même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude, à l'étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître dans les colonnes de la *Revue Canadienne* les articles qui contiennent l'excellent et utile travail, qu'a entrepris un de nos compatriotes, pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique : ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne donnent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. À une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, qu'ils nous débilitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le Journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme ? Quel profit peut retirer, des ouvrages des feuilletonistes Européens, une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir ; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent Américain, ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique ? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme Européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux Sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût : elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est d'elle comme du reste—*vires acquirit eundo* ; l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour le satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entreprennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l' inanition. Aussi quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages ?—des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française ; justement ce qu'il faut pour un succès de société ; mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme résolu, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux ta-

lents et d'un temps précieux et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh ! Journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada ; et qu'au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination ; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société ; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination l'Européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance. Au contraire il est dans l'ordre lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous sommes encore aux travaux de fondation ? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut ; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui en prenant pour le lire un des romans du jour puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En effet qu'y apprendra-t-il ? qu'y verra-t-il ? d'actions de morale, en supposant qu'il y en ait ? Son catholicisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de mœurs ? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre qu'elles ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte, que le lecteur Européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassement à des lectures sérieuses et instructives. Oui ; mais démentez-moi, si vous l'aurez, jeunes lecteurs de Romans. Je vous souviendrai, moi, et j'appellerai votre conscience en témoignage, que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits ; que vous ne déposiez le Roman dont vous avez commencé la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencée jusque pendant les repas. Est-ce là un délassement ? Et dites-moi combien de fois, cela vous est arrivé avec votre Domat, votre D'Orléans, votre J. Bte. Say ? Que dis-je, votre J. Bte. Say ? Voulez-vous que je vous raconte un petit fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur *Traité d'Économie Politique* qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue ! Le fait est réel, et j'en suis présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la Capitale du Canada, le Siège d'un gouvernement représentatif, quelqu'un me demanda le *Traité de Say* à acheter, comme un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire parut d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant :—Ah ! dit-il, vous parlez du *Traité d'Économie Politique* de M. Say ? Nous ne l'avons pas. Quand donc l'aurez-vous, repartit l'acheteur ? Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes. Parlez-moi, répliqua le libraire ; c'est un ouvrage qui ne se vend pas, et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche on voyait briller sur les tablettes les œuvres des Romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là ; ça se vend. Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le *vide-mecum* obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fut un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporтерai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous ; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce fut au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secourir autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi nous jusqu'à présent pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos aus-

pices, messieurs ; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses ; qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux Maréchal de Saxe, en réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami : étudiez, 1^o l'économie politique ; 2^o l'économie politique ; 3^o l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait que pour bien faire la guerre, il fallait 1^o de l'argent ; 2^o de l'argent ; 3^o de l'argent ; voulant dire de la manière la plus expressive, qu'à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent, et que sans argent on ne pouvait rien. De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fond de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps est plus en outre où par notre seule science nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire que les principes qui doivent en régler le fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement en lui-même il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation ; il doit, avec son organisation actuelle fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement ; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grande que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différents sous certains rapports, de ceux qui réclamaient la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresse d'acquiescer ; car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant ; car qui peut sonder les secrets de la providence ? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins sur nous, et que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence, ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent ? Au reste, quelque soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir nous le remplissons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or ces populations descendentes d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est *Plutus* ; ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale, pour eux point d'*aura mediocritatis*. Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté, que les hommes voient ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquiescer chez la race Anglo-

Saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche Américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrielles, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser débordier, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industrieux et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquiescer, cette excès d'acquisitivité, comme diraient les Phrénologistes, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments et les considérations les plus propres à faire impression sur eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison sortit-elle de la bouche d'un Demosthène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts. Il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux ; ce qu'heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'Économie Politique qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'un de ses membres. "Car, comme dit Say, chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller."

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementales, qui absorbent en ce moment l'attention de tous les partis en ce pays, et qui réglées vont permettre aux esprits de s'occuper d'avantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence et partant peut-être tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou de ces questions, — outre cette considération là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain, des adversaires ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez sans doute la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce Monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il sera en sorte, lui comme tous ceux de sa génération, que leurs suivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont jusqu'à tout récemment nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement ; action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consommer toutes les forces morales et intellectuelles de vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'état nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs le champ de l'économie était beaucoup plus restreint alors, que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens, de ne s'être

pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, Messieurs, de la jeune génération, point de reproches; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos nées, vous voilà entrés dans la Terre Promise; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'état, économistes éclairés. De cette manière vous vous présenterez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous; fait qu'il y aurait une sorte de vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer. N'appartient-ils pas à cette race d'hommes la plus industrieuse, la plus commerciale qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique." Marchande et manufacturière, la nation Anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que tout autre, les phénomènes de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fut jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendues chez la nation Anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le principe restrictif, prohibitif, ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de Sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, écoutant héroïquement la voix de l'opinion publique, tant qu'à une humble conviction, a dû, nouveau Sanson, s'enlever, comme chef politique, sous les ruines du monopole écorché. Mais c'est à un bien glorieux héritage que l'Acte des Céréales; et dit Sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe humanitaire, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses, follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement s'il est quelque chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon Abbé de St. Pierre, c'est qu'on a appelé le rêve d'un homme, vers laquelle l'Acte des Céréales de Sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, mais un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entrainer le monde.

Or, Messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La Mère-Patrie en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer de notre côté la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché; elle nous ouvre en même temps toutes les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, sous le contrôle s'étant réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'Empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute seront le sujet de négociations entre la Mère-Patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et surtout que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela encore une fois, nous ne pourrions le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch:—

"Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale, mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'état capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence et

les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie."

Dans un autre endroit il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique: "En législation financière et commerciale, on ne saurait faire d'un seul faux pas, — imposer une seule taxe ou restriction injuste, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

Maintenant, Messieurs, ne pensez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique; et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point écoutez Say, dans son discours préliminaire:

"On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui régissent les affaires de l'état. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas? Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque la tout homme est appelé à débattre sur les affaires de l'état. Enfin, c'est ce que Say qui parle, en s'appuyant sur tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, puissent être habiles sans que la nation elle-même ne soit tout-à-fait impropre, qu'elle résisterait à l'application de la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau; la nation Anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent qu'il fût; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abolition de la mesure; Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que fut adopté sans danger le système d'entreposer la plus grande amélioration, dit M. Cullloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale de ce pays."

L'ignorance, ou les préjugés en fait d'économie politique ne font pas seulement rejeter de bonnes et saines législations, ils en imposent en outre de mauvaises. C'est lui qui pour la première fois étudia l'économie politique, est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils naissent; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains états de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens, qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné qu' Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est serfide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce c'est de dire qu'il n'est pas tout-à-fait aussi méprisable — *non admodum vituperanda*. Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune qui regardait l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que Bayar qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse Compagnie des Indes Orientales en Angleterre, furent longtemps gé-

nées par cette cause, et ce ne fut qu'après 63 ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant 63 ans une mesure qui a contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cent millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un Roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup; mais quelques soixante ans plus tard le peuple de Paris préférait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le Grand Roi, Frédéric II, surnommé aussi le Grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses Provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement. — Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.

Terminons ces quelques exemples d'erreur choisies entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'Acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture; car si l'on consulte les comptes mis devant le Parlement, dans la dernière Session, on verra que cet Acte a produit l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui réparti sur la masse des producteurs Canadien revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'Acte à exécution. Mais cet Acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculteur, il en fut résulté une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances pour toutes les classes non-productrices de produits agricoles, qui elles auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel — alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminue, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être dans les conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la Société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la Société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux époux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je serais de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ferai qu'une simple mention en passant, je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'un collège de St. Hyacinthe, cette institution qui sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique; dans ce cas cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prenons-la de poursuivre cet œuvre utile; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professeur, on le sait, épargne un travail et un temps considérables à l'étudiant; il montre du premier coup la route à suivre; il en désigne les écueils, en aplani les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse. Et l'argent qui serait employé à cette fin, ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellement votées pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de milliers de louis soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'abréger un mot d'encouragement au travail de cette belle jeunesse Canadienne, dont je vois l'éclat se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. A cet âge, les yeux d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions excitées, par des luttes politiques prolongées, ne faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh! qu'elle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage. Eh bien, cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude; les livres, les bons livres sont les dépôts de l'expérience des siècles passés. Vous y trouverez les moyens de devenir en peu

de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot Patrie, j'entends battre vos cœurs au mot Frères, et votre imagination s'échauffe au mot Progrès. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes? hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction au travail, source de toutes richesses, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de notre travail. L'homme s'anime, se complait au travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine; quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins attachées de privilèges et de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième? Et Dieu en créant sa matière, et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours? Oh! Messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de faibles; et le travailleur, l'homme industrieux aurait grandement tort d'être humilié de son état; lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail; ce fruit c'est la richesse, le bien-être; et pour l'homme le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, Messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'un lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuels actions de grâces de notre part. Pourquoi frisons nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux? Il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes? Sachons donc bien user de notre liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'être intelligents de le faire; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail; car sans cela nous couvririons la terre de misères et de désolation. Vous avez bien connu sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels des classes privilégiées qui s'enrichissent de la substance des masses exploitées; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de souris cuisants, de remords rongeurs peut-être en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, Messieurs, l'économie politique s'étend jusque là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les individus d'arriver à un monde meilleur.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 24 NOVEMBRE, 1846.

L'avenir du Pays—La liberté commerciale—Le Tarif—Les restrictions maritimes—La libre navigation du St. Laurent.

L'intérêt que l'on prend aux questions d'Economie Politique, va croissant. Dans toute l'étendue du pays, elles sont à l'ordre du jour. — Bien nous en prend, car ces questions sont d'une importance vitale pour la prospérité de notre Canada, et le pays sera bientôt appelé à se prononcer.

Dans ces circonstances, il est de notre devoir, comme organe d'une partie de la population, de réveiller l'attention publique sur ces sujets si importants, et de lui faire part de nos propres lumières, si faibles qu'elles soient, afin que le peuple puisse être en état de juger lui-même ces questions, de les apprécier et de donner sa voix.

Une grande révolution est en progrès des deux côtés de l'Atlantique; révolution qui doit réjouir le cœur de tous les hommes bien pensants, puisqu'elle a pour but et qu'elle aura pour conséquence, l'amélioration morale et matérielle de toutes les nations.

La liberté commerciale sera désormais le plus grand agent de la civilisation moderne. C'est elle, qui en détruisant les derniers privilèges, les préjugés, l'esprit de cupidité et les monopoles, va régénérer les peuples et les lancer dans une nouvelle voie d'avenir. Elle a été longue, rude et difficile la lutte qui

a eu pour but d'affranchir la majorité de la population anglaise du joug sous lequel la tenait courbée le petit nombre de privilégiés, d'empêcher ce petit nombre de s'enrichir au dépens du grand nombre, enfin de renverser cette hydre du monopole, dont la puissance et les richesses allaient croissant, quand le peuple était réduit à la mendicité, et écrasé par un système de plus en plus oppresseur.

Toutes les libertés sont sœurs, mais la nouvelle liberté commerciale va consolider l'œuvre et les triomphes des autres libertés. Elle est fondée sur les premiers principes du droit naturel, le droit incontestable de tout homme libre d'appliquer son travail et ses capitaux, de la manière qu'il croit la plus avantageuse pour ses intérêts. Si cette doctrine est vraie pour les individus, elle l'est également pour les corps politiques. Si chaque citoyen est jugé mieux qualifié pour conduire ses propres affaires, pour comprendre ses propres intérêts, il en est de même des différents corps et classes de la société. L'intervention d'un gouvernement dans les travaux, les industries des différentes classes doit être injurieuse et oppressive. Les primes ou bonus qu'il donne à un genre de travail ou d'industrie, il ne peut les donner qu'aux dépens d'une autre industrie. C'est encourager une classe de la société, mais non la société. C'est créer une classe privilégiée, au détriment de la production générale, protéger certaines industries nationales au détriment d'autres industries également nationales, si bien que cette lutte d'intérêts entre voisins amène encore la lutte d'intérêts entre frères, et comme le faisait remarquer dernièrement l'illustre chef de la ligue anglaise, en matière de tarif, la guerre évangélique entretient la guerre civile.

Supposons au contraire l'association au lieu de la division, le système de la production commune au lieu de ce qu'il faut appeler le système de productions séparées et hostiles, l'échange au lieu de la prohibition, la vie sera plus douce, moins coûteuse et toutes les industries classées dans leur véritable voie, ne tarderont pas à prospérer, après avoir subi une de ces transitions que les bons principes, comme les inventions utiles apportent malheureusement toujours avec leur première application.

Si nouvelle que soit pour nous la science de l'économie politique, autant que nous pouvons en comprendre les principes le système prohibitif et protecteur, nous paraît méchant, absurde et tendant non à protéger l'industrie nationale, mais à la ruiner et à la détruire.

Aussi est-il temps de lui faire une guerre acharnée, de détruire ses erreurs, ses sophismes et de faire triompher la force de la raison et les bienfaits de l'expérience. Voilà pourquoi nous voyons avec bonheur les hommes éminents dans la science et les citoyens forts recommandables de tous les pays se réunir et travailler en commun pour préparer l'aveuglement de la liberté commerciale. Voilà pourquoi, nous nous sommes déjà associés de tout cœur aux marques de sympathie données en Angleterre, et en France à l'illustre Cobden, qui a vu sa vie et sa fortune, au triomphe de ce principe.

La liberté commerciale, est à notre avis, un de ces faits providentiels, envoyés de temps à autre à l'humanité, pour l'aider à se rapprocher de ce point de perfection vers lequel il est dans notre nature de tendre incessamment. Il y a en elle un germe de force et de vitalité telle que malgré les efforts réunis de toute l'aristocratie anglaise, en quelques années, elle est parvenue à réformer le monde. Voyez toutes les nations éclairées suivre l'exemple du gouvernement anglais. En France, le gouvernement est disposé à adopter ses principes. En Allemagne, l'attention publique en est aujourd'hui toute occupée. L'illustre chef de la Chrétienté N. S. P. le pape Pie IX va les proclamer dans ses États et l'on croit que la Russie ce foyer de despotisme, des privilèges et des monopoles, poussée par l'exemple de l'Angleterre, va introduire de grandes modifications dans son tarif. Quant à ce côté de l'Atlantique, les principes de la liberté du commerce gagnent chaque jour de l'influence. Aux États-Unis, malgré les clameurs et les triomphes éphémères des whigs dans quelques États, les partisans du free-trade n'en verront pas moins entrer en opération en 1847, le nouveau tarif, qui va porter le dernier coup au régime de la protection, comme nous allons le démontrer dans le cours de cet article.

En Canada, les partisans du free trade sont déjà en majorité, et nous pouvons ajouter, que leur nombre augmente tous les jours. Les protectionnistes forment cependant un parti, et nous ne prétendons pas dire que tous leurs arguments sont faux et mauvais. Mais nous croyons que la discussion qui est maintenant établie, fera voir que les arguments en faveur de la liberté commerciale, sont meilleurs que ceux en faveur d'un tarif protecteur.

Les industries déjà en opération et ceux qui veulent en établir de nouvelles, croient être intéressés à ce que notre tarif les protège et à ce qu'au lieu de se rapprocher de la liberté du commerce on en reste indéfiniment éloigné. — De part et d'autre, on va s'organiser et travailler à faire valoir ses arguments. Il faudra s'expliquer et nous espérons que l'opinion publique sera avant longtemps parfaitement éclairée.

Quoique nous soyons d'un avis opposé aux idées des partisans d'un tarif protecteur, nous ne pouvons qu'approuver aux efforts qu'ils font pour les faire valoir. Leurs prétentions présentent un ensemble de vues et d'opinions raisonnables, qui offre matière à un débat utile. — Suivant nous, ces opinions sont erronées, ces vues sont inexactes. Nous essaierons donc de les combattre, avec modération, en nous abstenant de prêter à nos adversaires des sentiments et des projets indignes de bons citoyens.

Nous devons cependant exprimer le regret qu'on ait déjà fait appel, dans une correspondance de la Minerve signée José, aux préjugés populaires, en amenant devant les yeux des po-

MUSIQUE ET CHANT.

M. FOLLENIUS annonce respectueusement qu'il a l'honneur de venir, il ne fera aucune charge extra aux élèves, qui en outre des leçons de Piano, désirent suivre un cours de chant, et à ceux qui ne parlent pas l'Italien M. F. sera heureux d'enseigner des chansons dans cette belle langue, si admirée. Il interprétera ces chansons de manière à éloigner toutes difficultés. Montréal, 6 Nov. No. 10 rue Côté.

D. R. FABRE & Cie. la Librairie Canadienne

D. R. FABRE, & Cie.

TOULLIER, Droit civil français 15 volumes in-8o. DUYERGER, Continuation de Toullier 6 vols. in-8o. TROPONG, Droit civil expliqué 15 vols. in-8o. PARDESSUS, Cours de droit commercial 5 vols. in-8o. BELLOT, Loi de la procédure civile du canton de Genève 1 vol. in-8o. DARD, Code civil avec des notes indicatives des lois romaines etc., 1 vol. in-8o. CARRÉ & CHAUVEAU, Les lois de la procédure civile 7 vols. in-8o. LOCRÉ, Esprit du code Napoléon 7 vols. in-8o. VASSEROT, Nouveau Manuel des Experts in-8o. BOUSQUET, Dictionnaire des prescriptions in-8o. ESNAULT, Faillites et Banqueroutes 3 vols. in-8o. VANHUFFEL, Contrat de louage 1 vol. in-8o. QUENAU, Traité des assurances 1 vol. in-8o. GRUNZ & JOLIAT, Traité des assurances 1 vol. in-8o. PLASMAN, des contre-lettres 1 vol. in-8o. 6 Nov. 1846. Rue St. Vincent No. 3.

CLASSE DE CHANT POUR L'HIVER

M. BERLYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DE CHANT pour l'hiver prochain. La méthode qu'il va adopter est celle qui est en usage en Europe avec tant de succès. Le nombre de personnes qui peuvent joindre n'est pas limité, mais un plus grand nombre doit assurer le progrès de la classe; avec les prix modérés qu'il a établis (c'est-à-dire 22 pour les six mois) il espère gagner la bienveillance du public, surtout des amateurs de musique.

Aussitôt qu'un nombre suffisant aura souscrit, un comité d'administration sera organisé et tous les arrangements nécessaires formés; M. B. se flatte qu'ils seront tels qu'ils procureront et de l'instruction et de l'amusement pendant les soirées d'hiver.

La classe s'ouvrira le premier novembre, tous ou les listes de souscription seront closes; jusque là elle sont déposées à la Librairie des MM. Chalmers, Grande rue St. Jacques, aux magasins de musique de M. Mead, et chez M. Berlyn à l'Hôtel Danegana. Montréal, 16 oct. 1846. 25 oct.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs,

Rue St. Paul, No. 123,

VIS-A-VIS LE MAGASIN DE

ROBERTSON, MASSON & Cie. 6 nov.

MAGASIN ET MAISON A LOUER

Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-devant occupés par J. BOULANGIER, etc., LOUIS PLAMONDON, Montréal 6 novembre 1846.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keups, 40 Balles Bouillons, 80 Quartis Vinaigre, 100 Caisnes Chandeliers de Damoulin et Supermarket. DESRIVIERES et DEMSEY.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

EN VENTE à la Librairie des Soussignés un assortiment très considérable de RICHES TAPISSERIES FRANÇAISES nouvellement reçues. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent No. 3 10 Nov. 1846.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel et magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3 10 Nov. 1846.

PARFUMERIES FRANÇAISES

LES Soussignés offrent en vente un nouvel assortiment de PARFUMERIE FRANÇAISE, consistant en: Eau de Cologne 1er qualité, Eau de Lavande double de, Eau de Lavande simple de, Eau de Cologne de Pelletier, Elixir odontalgique de Pelletier, Eau de fleur d'orange, Poudres à dent, Pommes, Huile pour cheveux, Extraits d'essence pour le mouchoir, Savons de S. S. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent No. 3 10 Nov. 1846.

ECOLE DE MEDECINE

CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, Samedi, le 28 du mois, seront mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. Lundi, le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au Dr. SUTHERLAND, Secrt.

AUX ETUDIANTS,

CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 27 oct.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

TATTERSALL,



P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.

LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BOVAVENTURE.

Le sousigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures. Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.

P. FOURNIER, Encanteur et Courtier.

1er septembre.

Nouvelle Pharmacie.

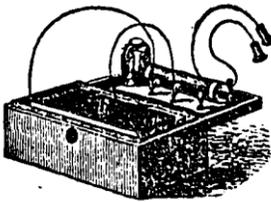
Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL DANEGANA.

LES soussignés tenant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus au l'honneur d'indiquer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisie par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENTHAL praticien Homéopathe, de Montréal.



Un grand nombre de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHEWWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes; les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage. Le Dr. COTE a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assés afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTE & CIE. 31 juillet 1846.

P. R. LAFRANAYE, Avocat,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERESE, Au près des balcons de Mr. Desbarats.

PHARMACIE CANADIENNE,

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de PHon. L. H. LaFontaine (Fils-aîné de Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de

DROGUES, REMÈDES A PATENTÉS, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. E. TRUDEL, M. D.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informant le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulin qu'ils offrent en vente. DESRIVIERES & DEMSEY, No. 23, rue St. François-Xavier. 10 nov.

BAPTISTE GARANT.

Agé de 16 ans, (avec des cheveux bruns.)

DE la Paroisse de St. Rémy (du Rang des Corbeaux) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées. Bureau de l'Aurore des Canadas. Montréal 10 Nov. 1846.

AVIS.

LE Soussigné ayant loué l'Étage inférieur du No 1741, Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Encan, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude. Les ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M. JOHN JONES Tattersalls

LIGNE DE STEAMERS

entre Montreal et Quebec.

JUSQU'À avis, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LEON SYDENHAM" sera comme suit: Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d. Passagers d'avant 2s 6. Le Fret, suivant le Tarif. (JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co. 31 juillet 1746,

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glaciers, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse. Titres incontestables. Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES,

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRECISE.

LE Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x21. 100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différents couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS.

L'ECOLE de soir à Bonsecours commencera le lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h. Montréal, 16 octobre, 1846.

A VENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bête de Maison, Grange et autres bâtiments. Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné J. A. BADIE, N. P.

Vente de Terres a VARENNES.

SERONT VENDUES, à la porte de l'Eglise paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, une Terre de quatre arpents et deux perches environ de front sur quinze arpents de profondeur située dans l'île Ste. Thérèse, paroisse de Varennes; avec une maison, grange et stable dessus construits et aussi une portion de terre située dans la grande Ile de Varennes, dans le fleuve St. Laurent, de deux arpents de front ou environ sur la profondeur qu'elle peut avoir, ces terres appartenant aux Demoiselles Ayel-dit-Malo. THOMAS PEPIN, Prêtre, Procureur. Boucherville 16 octobre.



DEPUIS SAMEDI, le 10 du courant, le Prince Albert part de Montréal le matin à HUIT HEURES TROIS QUARTS, avec la Malle et les Passagers pour les Etats-Unis, au lieu de 9 heures comme ci-devant. Bureau du Chemin de Fer, Montréal, 13 octobre.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Cité, derrière la banque de Montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belles plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue; qui en ait été offert en Canada. Il invite les dames et messieurs de venir visiter, afin de juger de l'étendue de la collection, on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les Etats, et même bien rare en Europe venant des Indes et du Cap-Bonne-Espérance, parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

ECOLE DE MEDECINE.

CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, SAMEDI, le 18 du mois, seront mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. Lundi, le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au Dr. SUTHERLAND, Secrt. 29 septembre.

AVIS.

TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'Hon. P. D. DEWARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERNIKOWSKI, à St. Marc Rivière Chamblay, ou à LEWIS T. DRUMMOND, Montréal. A l'enseignure des Rues Craig et St. Joseph. 18 septembre.

A MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez le NOUVEAU FONDS compris ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus. IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

Vêtement de Dames et Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B., il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES.

LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOL, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES.

Montréal, 31 juillet, 1846.

Maison de Chapellerie de Londres Etablie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et de l'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent:—

Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de simples de Epinglites à canive, de topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Brosses, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, &c., &c.

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc. Montréal, Juillet, 184

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

BUREAU A LOUER

DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 1846

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 1 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 12 mai. JOHN GRANT.

GRAND ASSORTIMENT DE

POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Baner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poèles de salon à grille, Patent bar Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poèles de salons Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, à l'essai, pour un mois. Il n'y a pas de quoi s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différent patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sur le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

POBCELAINES,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Papiers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacté originairement ou réempacté par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

SANGSUES.

LES Soussignés viennent de recevoir 1000 BELLES SANGSUES DE LA PREMIERE QUALITE. A SAVAGE. 16 octobre 1846.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Erromanga, le Caladonia, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût Soie caraculé et autres descriptions, Draps pilots et castors, différentes couleurs Deekin et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etolles à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertes et Plaidis. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. (Francis Hincks, A. Laloeque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beauharn, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de 2500 au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX HEURES TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX HEURES. Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Otium Hôtel. 2 juin 1846.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles Petits Livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaire des frères Exemples AUSSI.— Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Collenjoode et le Leander. Pierres à moulages &c., moulages Françaises, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande

DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 aout.

M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU,

RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Foie, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et granulés assortis, pour Chambres, Passage et Escier, ainsi que pour tables, pinces, etc., et autres Toiles et Soies Cités pour différents usages; Toiles, pour Chapeaux, Capots et Mantoux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE